

# LA GAZETTE



Numéro

99

mai 2024

## EDITO

Chères Pharmaciennes,  
Chers Pharmaciens,  
Chers membres,

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir (et aussi à la demande aimable de votre pharmacien coordinateur dévoué Jean-Pol Cirriez) que je prends la plume aujourd'hui pour écrire cet édito. Rappelez-vous en janvier de cette année, votre président, le pharmacien Hervé Mees, vous annonçait des changements aux commandes de l'UPHOC : en effet, j'ai commencé à exercer mes nouvelles responsabilités en tant que directrice de l'office de tarification aux côtés de Jean-Christophe Alsteens, administrateur délégué et de Jean-Pol Cirriez, pharmacien coordinateur, sous la supervision de Charles Ronlez. Ce dernier, directeur de l'UPHOC pendant plus de deux décennies, et dont la réputation n'est plus à faire, a permis le développement de l'UPHOC sur des bases robustes et durables.

C'est une opportunité incroyable qui s'offre donc à moi aujourd'hui grâce aux conseils avisés de mon formateur : je peux chaque jour bénéficier de son expertise incomparable dans le monde de la pharmacie d'officine mais également tirer des enseignements de son expérience en tant que gestionnaire d'une union professionnelle en plein essor. J'ai pu d'ailleurs découvrir l'UPHOC de l'intérieur et me rendre compte qu'une union constitue un véritable soutien au quotidien pour les pharmaciens d'officine et pour ses clients: pas seulement lors de la tarification, afin que vos prestations de soins soient correctement valorisées, mais surtout en étant disponible pour vous épauler et pour vous conseiller grâce à l'écoute attentive, la patience et l'empathie d'une équipe soudée de tarificatrices et d'assistant(e)s administratifs. L'empathie et la solidarité sont d'ailleurs des valeurs essentielles de votre union professionnelle, largement promues grâce aux efforts soutenus de Charles Ronlez. Elles bénéficient désormais aux jeunes pharmaciens qui désirent se lancer dans l'entrepreneuriat, car il est essentiel aujourd'hui de pouvoir compter les uns sur les autres.

Fort de son expertise, votre union est aussi fortement impliquée dans le développement et la mise en place de nouveaux services et projets dont la pharmacie éco-responsable, la démarche qualité (avec la mise en place des audits et coaching qualité), le merchandising et le management officinal. A l'heure de l'intelligence artificielle, l'UPHOC constitue, grâce à un ancrage local et de nombreuses collaborations, un allié indéniable dans l'organisation locorégionale des soins de santé de 1<sup>ère</sup> ligne dans le Hainaut occidental et central.

De plus, l'UPHOC, en partenariat avec les autres unions professionnelles wallonnes, continue de participer activement aux projets de santé publique promus par l'AUP et dont je suis en charge : citons notamment la vaccination, la dépistage des cancers, la sensibilisation aux problématiques de santé publique de la population, et l'antibiorésistance.

L'avenir de votre union professionnelle s'annonce ainsi riche et valorisant pour notre profession de pharmacien d'officine.

Je remercie chaleureusement le comité directeur de l'UPHOC de m'avoir fait confiance en me confiant cette nouvelle mission et je m'engagerai à faire prospérer l'UPHOC, qui doit sa réputation à son équipe, à l'expertise inégalée de Charles Ronlez et de ses prédécesseurs.

Bien confraternellement,

Charline Lenaerts, *Docteure en Sciences Pharmaceutiques*

## SOMMAIRE

Page 1

Edito

Page 2

PV de l'AG du 9 avril

Page 3

Table-ronde du 9 avril  
Thématiques UPHOC  
pour 2024

Page 4 et 5

Statistiques UPHOC  
sur base des  
chiffres OT 2023

Page 6

Formation vaccination  
Mieux respirer en mai  
Annonce partenaire



**EDITEUR RESPONSABLE:**

JEAN-POL CIRRIEZ

59, AV. DES NOUVELLES  
TECHNOLOGIES  
7080 FRAMERIES

Tél: 065.61.19.45  
Mail: cirriez@uphoc.be

# Rapport de l'AG du 9 avril 2024

14 personnes dont 12 qui composent le conseil d'administration de l'union ont participé à l'assemblée générale du 9 avril 2024.

## **Présentation des activités et réalisations de 2023 et projets pour 2024**

Le pharmacien coordinateur a présenté les activités et services mis en place durant l'année 2023. Les services habituels continuent à être proposés à nos membres, des conférences en présentiel ont été à nouveau organisées en collaboration avec nos partenaires. On constate cependant que le taux de fréquentation aux conférences en présentiel est en baisse par rapport aux années avant covid. Les collaborations avec l'AUP et l'APB se poursuivent activement. Il en est de même avec d'autres structures ou projets locaux comme le projet PACT (soins intégrés dans la région du Centre), le réseau 107 (qui s'occupe de la santé mentale), le RAMBo (qui s'occupe des assuétudes sur Mons-Borinage) et avec l'UMons qui peut maintenant diplômer les étudiants en pharmacie.

Pour 2024, l'UPHOC souhaite mettre l'accent au niveau de formations et aide pour nos membres autour de 4 grandes thématiques à savoir, la QUALITE, l'ECO-RESPONSABILITE, le MANAGEMENT et le MERCHANDISING en officine.

## **Présentation des comptes 2023 et budget 2024 de l'ASBL UPHOC**

L'administrateur délégué à la gestion journalière, Jean-Christophe Alsteens, présente les comptes et bilan de l'ASBL UPHOC.

Il rappelle que les comptes de l'union, comme les années précédentes, ont été visés par un réviseur d'entreprise à la demande du Conseil d'Administration. Cette année encore, le rapport du réviseur n'a pas révélé de problèmes particuliers au niveau des comptes.

A partir de cette année (bilan financier 2024), et en conformité avec les nouvelles réglementations du CSA et de nos nouveaux statuts, le réviseur d'entreprise fera rapport à l'Assemblée Générale. Le bureau DGST – Réviseurs d'entreprises a été présenté pour accomplir ce mandat de commissaire et approuvé par les membres présents.

Les comptes de l'asbl et la gestion faite ont permis de dégager une fois de plus un bénéfice conséquent.

Toutefois, nous pouvons noter une baisse du bénéfice 2023, par rapport à 2022, qui est en partie liée à l'augmentation des services et biens divers (intervention sur les serveurs, régularisation gaz et électricité de 3 années, divers entretiens et réparations), des amortissements à la suite de divers investissements et des intérêts négatifs sur les comptes courant.

L'impact de la diminution du chiffre d'affaires dans le cadre de la cotisation de tarification des autres prestataires de soins (médecins, kinés, dentistes, etc..) explique également cette diminution du bénéfice.

Le bilan présenté est approuvé par les membres présents et décharge est donnée aux administrateurs.

Une prévision de budget pour 2024 est présentée en assemblée générale. Ce budget se base sur les chiffres de 2023 avec une augmentation des frais de rémunérations suite au renforcement de l'équipe de tarification. Sans problèmes majeurs, l'année 2024 devrait également se clôturer avec un bénéfice. La proposition de budget présenté est validée et acceptée par l'assemblée.

## **Fixation du montant de la cotisation 2024**

Sur base de la présentation des comptes, et vu qu'il n'y a pas de raison d'augmenter le montant de la cotisation, l'assemblée décide de maintenir le montant à celui de 2023. La cotisation 2024 pour être membre de l'union est donc maintenue à 200€ pour les pharmaciens (titulaires). Une réduction de 120€ est accordée aux pharmaciens titulaires qui tarifient à l'UPHOC. Pour les pharmaciens adjoints et remplaçants qui souhaitent être membre, le montant est fixé à 80€.

## **Modification du ROI et désignation du réviseur d'entreprise**

En janvier 2024, suite à l'engagement de la nouvelle directrice de l'office de tarification, le conseil d'administration a souhaité compléter le point « office de tarification » dans le R.O.I. Des précisions ont donc été apportées et sont communiquées à l'AG comme le prévoit les statuts.

Pour être en conformité avec les nouveaux statuts et le (nouveau) code des sociétés, l'ASBL UPHOC doit faire appel à un réviseur d'entreprise pour l'AG. Le CA propose de faire appel au bureau *DGST & Partners*, représenté par Mr De Ridder, pour assurer ce travail. L'assemblée présente valide cette décision.

## **Situation sur le nombre de membres UPHOC**

Pour l'année 2023 (depuis la dernière AG), l'UPHOC comptabilise à ce jour 470 membres. Parmi ces 470 pharmaciens, on distingue 16 « membres honoraires » (anciens clients OT), 426 « membres effectifs » (clients OT) et 28 « membres adhérents » (non-clients OT).

## **Evolution économique de la pharmacie selon nos statistiques 2023**

Charline Lenaerts, pharmacienne directrice de l'office de tarification présente l'évolution économique de la pharmacie 2023 basée sur les chiffres 2023 de tarification. Différents graphes sont présentés, commentés et expliqués. Ces graphes ne concernent que les prescriptions liées aux médicaments remboursés et qu'à la partie « tarification » de la pharmacie.

Avoir un graphe reprenant la répartition de pharmacies par montant OT annuel perçu, pour avoir un « profil » des pharmacies UPHOC (par rapport à la moyenne) est une idée proposée.

L'assemblée générale se clôture sur cette présentation et une table-ronde se poursuit.

# TABLE-RONDE - AG 2024

## « Qu'attendez-vous de votre union et de vos représentants au niveau de la défense professionnelle ? »

Le travail effectué et les services proposés par l'union sont appréciés.

La mise en place de nouveaux services en officine qui renforcent l'image du pharmacien comme prestataire de soins et le fait que de nouveaux budgets soient octroyés pour ces services (et non plus des transferts de budgets) sont des avancées importantes, même si pour certains, les obligations administratives freinent la mise en place (ex : signature du patient à obtenir). Le pharmacien doit saisir les opportunités offertes (testing covid, vaccination, sevrage benzo, revue de la médication, BUM,...) et être positif. Au pharmacien de bien présenter les services aux patients.

Outre l'aspect financier de l'officine, il faudrait aussi améliorer la communication sur l'image du pharmacien et de son rôle (et sur les services proposés).

Les campagnes et affiches déjà réalisées (« la pharmacie de garde n'est pas un night-shop » par APB, « google n'est pas pharmacien » par AUP et dernièrement « l'iceberg » par Green Circle) sont appréciées des pharmaciens mais sont-elles bien comprises par la population? Ne donne-t-on pas l'impression de nous plaindre (sur ces affiches)? Il faut veiller à faire passer des messages positifs.

Un problème de plus en plus fréquent est la surconsommation de certains médicaments, le shopping médical avec parfois des fausses ordonnances, principalement en garde. Quelles solutions pourrions-nous apporter ?

## Les 4 thématiques poursuivies pour 2024

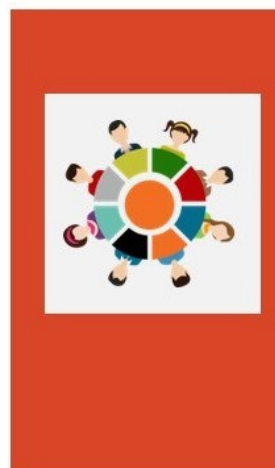
QUALITE



ECORESPONSABILITE



MANAGEMENT



MERCHANDISING



En 2024, l'UPHOC souhaite aider et soutenir le pharmacien dans 4 thématiques, dans 4 domaines importants de l'officine :

**LA QUALITE** qui comprend l'audit externe, le manuel de qualité mais aussi tout ce qui contribue à effectuer un travail qualitatif dans l'officine en suivant les obligations et recommandations de l'AR2009.

**L'ECORESPONSABILITE** qui permet au pharmacien de répondre aux exigences environnementales de son époque et de travailler dans le respect de la nature, de la santé et du bien-être du patient au sens large.

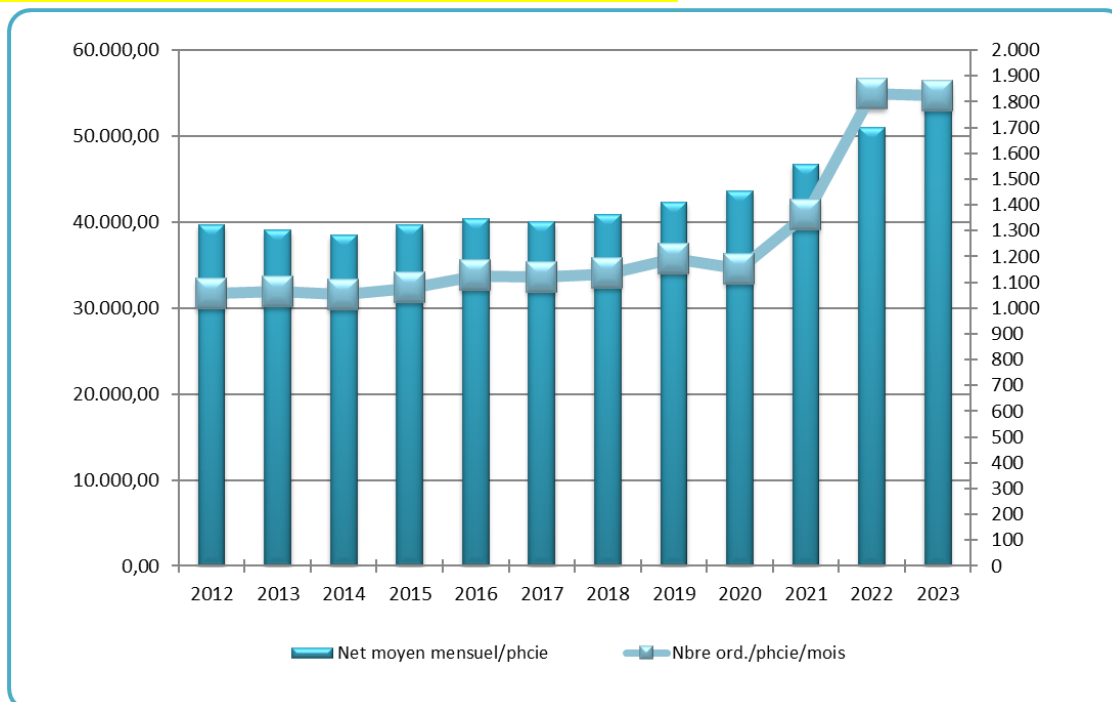
**Le MANAGEMENT** consiste à aider le titulaire à gérer son équipe officinale, à permettre de travailler ensemble, de communiquer de manière efficace et sereine et de mettre en place des projets et services en officine.

**Le MERCHANDISING** a pour but d'aider l'équipe officinale à mieux comprendre les mécanismes de vente et les notions de rentabilité, mieux accompagner un patient dans le conseil, rendre l'environnement de l'officine plus accueillant et économiquement performant.

Pour vous aider et proposer des formations et ateliers sur ces thématiques, l'UPHOC peut compter sur l'aide et la collaboration de Isabelle Defrance et Jessica Friquet, pharmaciennes et coaches.

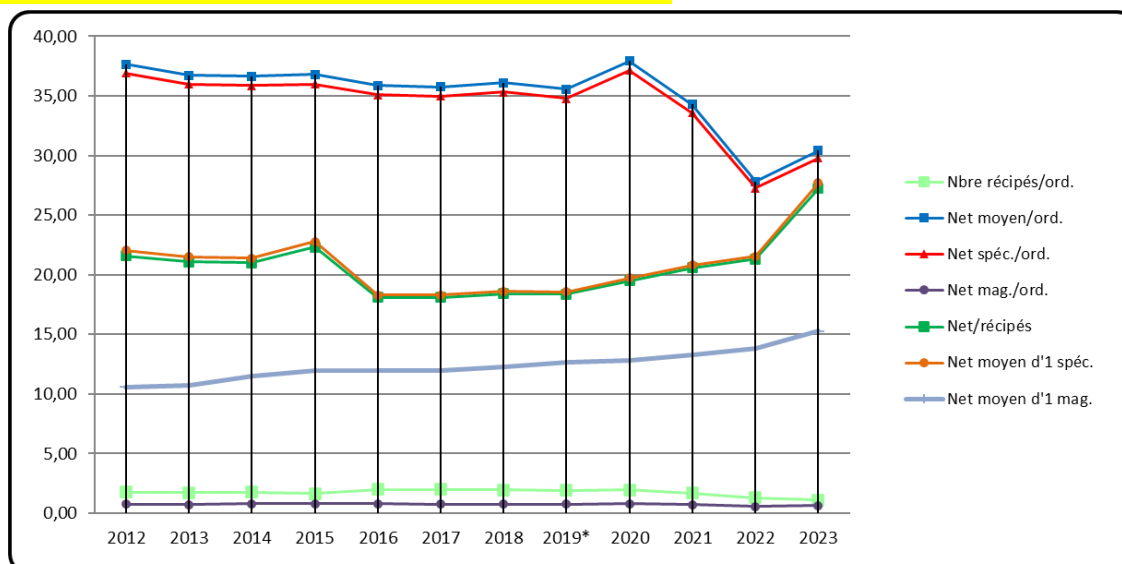
# STATISTIQUES OT - chiffres 2023

## Crédit moyen/officine par année



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Net moyen mensuel/phcie	40.887,38	42.341,34	43.636,84	46.733,57	50.960,31	55.398,37
Nbre ord./phcie/mois	1.133	1.190	1.150	1.363	1.832	1.822
Nbre phciens (moyenne)	389	389	394	413	418	417

## Spécialités/magistrales



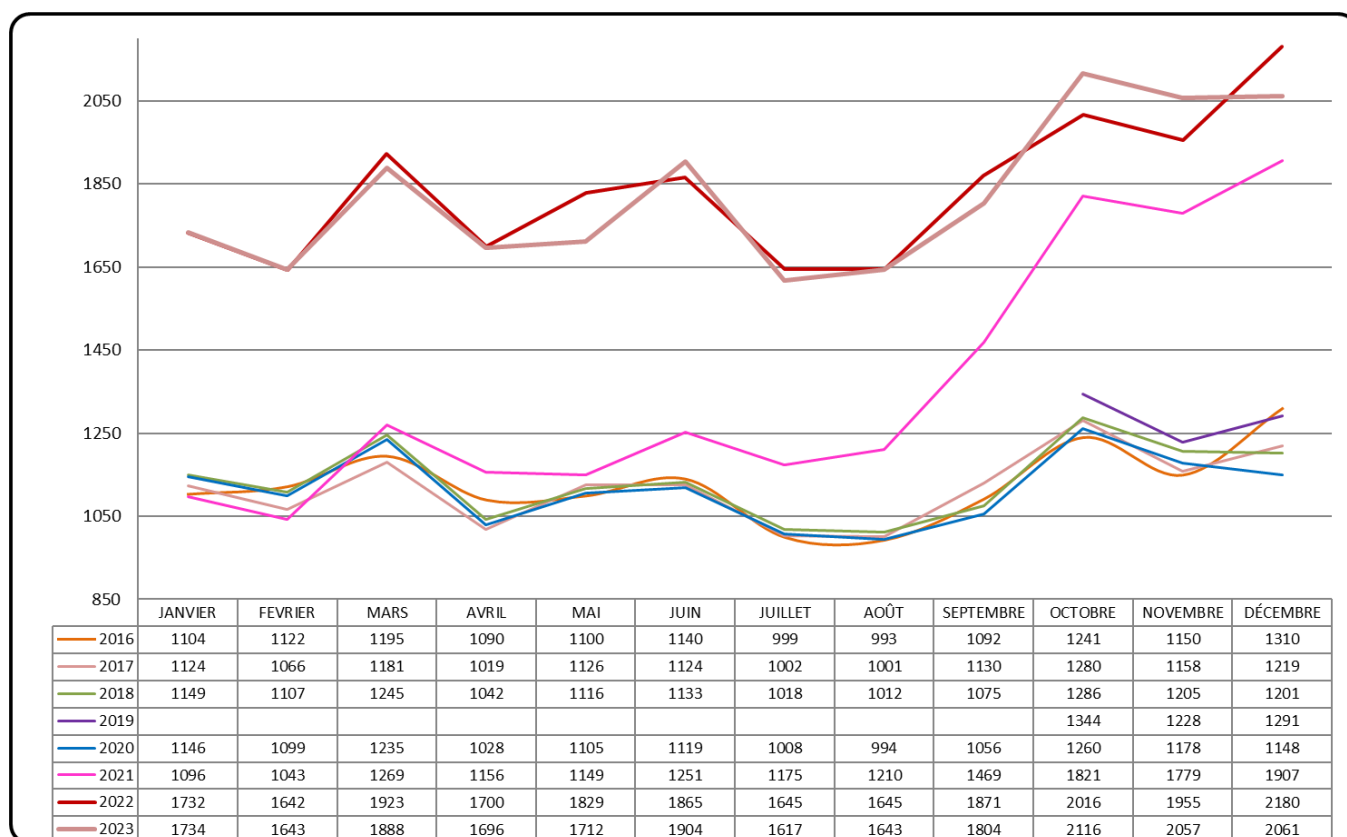
	2018	2019*	2020	2021	2022	2023
Nbre récépés/ord.	1,96	1,94	1,95	1,67	1,31	1,12
Net moyen/ord.	36,09	35,58	37,94	34,30	27,82	30,41
Net spéc./ord.	35,34	34,80	37,13	33,58	27,27	29,78
Net mag./ord.	0,76	0,77	0,81	0,72	0,55	0,63
Net/récipés	18,41	18,37	19,50	20,57	21,31	27,23
Net moyen d'1 spéc.	18,61	18,56	19,72	20,82	21,54	27,69
Net moyen d'1 mag.	12,31	12,64	12,79	13,25	13,84	15,27

# STATISTIQUES OT (suite)

## Brut/net moyen mensuel sur 2023



## Nombre moyen d'ordonnances par mois par officine



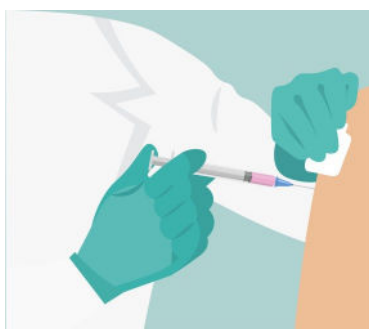
## VACCINATION

**Les inscriptions pour  
la formation SSPF  
"vaccination" et  
"mise à jour vaccination\*"  
sont ouvertes !**

(\* à suivre obligatoirement 3 ans après obten-  
tion du certificat de vaccination)

Informations sur notre site:

<https://www.uphoc.com/2024/04/formation-vaccination-rappel-et-remise-a-niveau/>



## MIEUX RESPIRER

**PROFITEZ DU MOIS DE MAI POUR  
SENSIBILISER VOS PATIENTS ET LES  
AIDER À "MIEUX RESPIRER".**

Patients fumeurs, patients asthmatiques, patients BPCO  
ou patients en quête de bien-être, vous pouvez les aider  
à différents niveaux avec différents outils.

Plus d'infos et de détails sur notre site:

<https://www.uphoc.com/2024/05/mieux-respirer/>



## NOS PARTENAIRES 2024

